



## **Auto saisine n°1**

**Avril 2019**

### **Se loger ET travailler dans le vignoble nantais : Quel accueil durable et novateur pour les nouveaux actifs permanents et temporaires ?**

Le territoire du Vignoble nantais connaît une dynamique économique positive et une attractivité résidentielle importante, témoignant d'un cadre de vie d'une grande qualité. Ce constat, bien que favorable, impacte l'organisation du territoire et notamment l'accueil des populations actives qui ont de plus en plus de difficultés à se loger à proximité de leur emploi. Le marché de l'immobilier est en effet de plus en plus tendu, marqué, en outre, par l'influence de la métropole nantaise. En résulte, d'une part, des difficultés pour les nouveaux travailleurs à s'installer au plus près de leur lieu de travail et, d'autre part, une situation délicate pour les entreprises qui cherchent à embaucher.

Conscient de la nécessité d'offrir à tous la possibilité de venir habiter notre territoire, mais soucieux qu'un accueil plus favorable soit offert aux populations souhaitant y travailler, des solutions doivent être trouvées pour répondre autant à des besoins d'accueil temporaire (emplois saisonniers) que permanent. À la suite de plusieurs alertes émanant des acteurs économiques, le Conseil de Développement a donc souhaité se saisir de cette problématique en proposant une réflexion et la recherche de pistes de solutions pragmatiques et innovantes. Celles-ci pourraient être mises en place autant par les collectivités que la société civile et les entreprises, en soutien aux actions de planification urbaine et de production de logements déjà engagées.

À ce titre, le Conseil de Développement s'engage à mettre en place une dynamique de travail organisée en trois axes :

- Un travail collectif analytique, permettant de dégager les principales problématiques spécifiques à l'accueil des populations actives sur le territoire, en s'appuyant sur les données disponibles, la production d'enquêtes dédiées et sur des échanges avec les acteurs économiques et de l'immobilier.
- L'identification d'acteurs mobilisables dans la production et l'offre de logements (entreprises, offices HLM, hébergeurs saisonniers, hôtelleries, collectivités, etc.) et leur rôle effectif ou potentiel dans le renforcement de l'accueil des nouveaux actifs permanents et temporaires.
- La réflexion et la proposition de pistes de solutions, palliatives ou curatives, pouvant être mises en place ponctuellement ou durablement sur les territoires et dans les secteurs identifiés comme problématiques ou pertinents.